Nations Unies S/2020/72



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 janvier 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 31 décembre 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2495 (2019) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil a prié le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine de lui présenter, au plus tard le 31 janvier 2020, un rapport spécial, assorti de recommandations, sur la question de la réduction des effectifs de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et sur les options concernant la mise en place d'une présence de suivi de la MINUAD, compte tenu des vues et des besoins du Gouvernement soudanais.

Depuis, nous avons eu des échanges avec l'Union africaine au niveau du siège, ainsi qu'avec les autorités de transition soudanaises, pour déterminer leurs priorités, notamment dans le cadre d'une visite d'une équipe multidisciplinaire à Khartoum, qui a eu lieu du 12 au 16 décembre 2019. Sur la base de ces échanges, nous estimons collectivement que les interlocuteurs soudanais ont besoin de plus de temps pour définir leurs préférences, surtout en ce qui concerne la mise en œuvre des dispositions de paix. La conclusion des pourparlers en cours, à Djouba, entre les autorités de transition et les groupes armés soudanais, y compris ceux du Darfour, du Nil Bleu et du Kordofan méridional (les deux zones) ainsi que d'autres régions, a été prorogée de décembre 2019 à février 2020. Il serait donc prudent de consolider les consultations avec les interlocuteurs soudanais sur les détails de l'orientation, de l'architecture et des modalités de fonctionnement du mécanisme post-MINUAD en fonction de la progression des pourparlers de paix.

C'est pourquoi, nous aimerions demander une prorogation d'un mois du délai fixé pour la présentation du rapport spécial, soit jusqu'au 28 février 2020. Cet ajustement nous permettrait, en janvier 2020, de poursuivre les consultations, à un haut niveau, avec l'Union africaine et les autorités soudanaises.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

20-01188 (F) 270120 280120

